

Le Contrat de Travail

Employeurs, connaissez vos droits et obligations

Le contrat de travail à durée indéterminée (CDI) constitue la norme juridique et confère au salarié une certaine stabilité. A contrario, les autres formes de contrats sont considérées comme plus précaires.

Pourtant, pour des raisons économiques ou de gestion du personnel, vous y avez de plus en plus souvent recours. Par ailleurs, vous pouvez ajuster le contrat à vos besoins (durée du contrat, durée du travail).

Vous avez, en outre, la possibilité de faire appel à du personnel extérieur (intérim, ...)

Objectifs

Acquérir les connaissances juridiques essentielles sur le thème étudié.
Être capable de prendre la décision adaptée.

Public

Chefs d'entreprise, responsables de la gestion du personnel.

Dispositif

Formation pratique et opérationnelle :

Alternance d'exposés et de cas concrets
Fiches pratiques

Mots clés

Contrat de travail, CDI, CDD, Temps partiel, Travail intermittent, Intérim, Groupements d'Employeurs

Contenu

Les règles générales applicables au contrat de travail

Les principes généraux
Les conditions de validité
Les forme et contenu du contrat de travail
La durée du contrat de travail
La preuve du contrat de travail

Le choix du contrat de travail en fonction de sa durée

Le contrat à durée déterminée (CDD)
Le contrat à temps partiel
Le contrat de travail intermittent

Les différents contrats pour les petites et moyennes entreprises

Le contrat "nouvelles embauches" (CNE)
Le titre emploi entreprise (TEE)
Le chèque emploi TPE

Le recours au personnel extérieur

Le travail temporaire
Les Groupements d'Employeurs
Les associations intermédiaires

Équipe pédagogique

Intervenant spécialisé dans le management des compétences et les RH

Validation

Attestation de stage